

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sierre, le 18 septembre 2026

Fin des relations de travail avec les journalistes de Protestinfo : la commission d'analyse de la CER rend son rapport

Ni censure, ni faute professionnelle, ni licenciement abusif : la crise d'octobre 2025 résulte d'une conjonction de défaillances d'organisation et de gouvernance, conclut le rapport présenté le 14 septembre 2026 à l'Assemblée générale de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande.

Le 14 septembre 2026, la commission d'analyse mandatée par la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER) pour examiner les circonstances de la fin des relations de travail avec deux journalistes de Protestinfo a présenté son rapport devant l'Assemblée générale de la CER.

S'agissant de la crise survenue en octobre 2025 autour de cette décision, le rapport conclut notamment que :

- aucune censure n'a été exercée par les Églises ;
- aucune faute professionnelle n'a été constatée de la part des deux journalistes ;
- aucun licenciement abusif n'a été constaté au regard du droit suisse du travail ;
- la crise trouve son origine dans une conjonction de facteurs : une charte rédactionnelle insuffisante, l'absence d'une direction claire, des tensions et pertes de confiance entre certaines autorités d'Églises et les journalistes, le non-respect de la gouvernance et le court-circuitage des instances de décision, une décision stratégique prise unilatéralement, ainsi qu'une connaissance insuffisante de la mission d'une agence de presse interne.

L'Assemblée générale de la CER prend acte de ce rapport, de ses conclusions et de ses propositions d'amélioration. Elle entend en tirer les enseignements et s'efforcera d'intégrer ces éléments dans le fonctionnement de la CER.

La Conférence des Eglises romandes

La Commission d'analyse

Contact médias

Gilles Cavin, président de la commission d'analyse

Av. des Alpes 14, 3960 Sierre

gilles.cavin@erev.ch

+41 79 204 72 16